

Phrases H et P (GHS / CLP)

- H200** – Explosif instable.
- H201** – Explosif; danger d'explosion en masse.
- H202** – Explosif; danger sérieux de projection.
- H203** – Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.
- H204** – Danger d'incendie ou de projection.
- H205** – Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.
- H220** – Gaz extrêmement inflammable.
- H221** – Gaz inflammable.
- H222** – Aérosol extrêmement inflammable.
- H223** – Aérosol inflammable.
- H224** – Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H225** – Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226** – Liquide et vapeurs inflammables.
- H228** – Matière solide inflammable.
- H240** – Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H241** – Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
- H242** – Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
- H250** – S'enflamme spontanément au contact de l'air.
- H251** – Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
- H252** – Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.
- H260** – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H261** – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H270** – Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
- H271** – Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H272** – Peut aggraver un incendie; comburant.
- H280** – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H281** – Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
- H290** – Peut être corrosif pour les métaux.
- H300** – Mortel en cas d'ingestion.
- H301** – Toxique en cas d'ingestion.
- H302** – Nocif en cas d'ingestion.
- H304** – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H310** – Mortel par contact cutané.
- H311** – Toxique par contact cutané.
- H312** – Nocif par contact cutané.
- H314** – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315** – Provoque une irritation cutanée.
- H317** – Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318** – Provoque des lésions oculaires graves.
- H319** – Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330** – Mortel par inhalation.
- H331** – Toxique par inhalation.
- H332** – Nocif par inhalation.
- H334** – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335** – Peut irriter les voies respiratoires.
- H336** – Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H340** – Peut induire des anomalies génétiques
qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- H341** – Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350** – Peut provoquer le cancer.
- H351** – Susceptible de provoquer le cancer.
- H360** – Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H361** – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H362** – Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H370** – Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H371** – Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- H372** – Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 – Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH 001 – Explosif à l'état sec.

EUH 006 – Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

EUH 014 – Réagit violemment au contact de l'eau.

EUH 018 – Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

EUH 019 – Peut former des peroxydes explosifs.

EUH 044 – Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

EUH 029 – Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.

EUH 031 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

EUH 032 – Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

EUH 066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH 070 – Toxique par contact oculaire.

EUH 071 – Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH 059 – Dangereux pour la couche d'ozone.

EUH 201 – Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

EUH 201A – Attention! Contient du plomb.

EUH 202 – Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

EUH 203 – Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

EUH 204 – Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

EUH 205 – Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

EUH 206 – Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

EUH 207 – Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.

EUH 208 – Contient. Peut produire une réaction allergique.

EUH 209 – Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

EUH 209A – Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.

EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH 401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 – Tenir hors de portée des enfants.

P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.

P201 – Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 – Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P211 – Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P220 – Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles

P221 – Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...

P222 – Ne pas laisser au contact de l'air.

P223 – Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.

P230 – Maintenir humidifié avec...

P231 – Manipuler sous gaz inerte.

P232 – Protéger de l'humidité.

P233 – Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P235 – Tenir au frais.

P240 – Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 – Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.

P242 – Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 – Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P244 – S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction.

P250 – Éviter les abrasions/les chocs/.../les frottements.

- P251** – Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P260** – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P261** – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P262** – Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P263** – Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
- P264** – Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P270** – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271** – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272** – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273** – Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280** – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P281** – Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P282** – Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/ des yeux.
- P283** – Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
- P284** – Porter un équipement de protection respiratoire.
- P285** – Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
- P231 + P232** – Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
- P235 + P410** – Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- P301** – EN CAS D'INGESTION:
- P302** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
- P303** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P304** – EN CAS D'INHALATION:
- P305** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
- P306** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS:
- P307** – EN CAS d'exposition:
- P308** – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
- P309** – EN CAS d'exposition ou d'un malaise:
- P310** – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P311** – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P312** – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P313** – Consulter un médecin.
- P314** – Consulter un médecin en cas de malaise.
- P315** – Consulter immédiatement un médecin.
- P320** – Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).
- P321** – Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
- P322** – Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette).
- P330** – Rincer la bouche.
- P331** – NE PAS faire vomir.
- P332** – En cas d'irritation cutanée:
- P333** – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:
- P334** – Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P335** – Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
- P336** – Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
- P337** – Si l'irritation oculaire persiste:
- P338** – Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P340** – Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P341** – S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P342** – En cas de symptômes respiratoires:
- P350** – Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P351** – Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P352** – Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P353** – Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P360** – Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
- P361** – Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- P362** – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- P363** – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 – En cas d'incendie:

P371 – En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités:

P372 – Risque d'explosion en cas d'incendie.

P373 – NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.

P374 – Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

P375 – Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P376 – Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

P377 – Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P378 – Utiliser ... pour l'extinction.

P380 – Évacuer la zone.

P381 – Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391 – Recueillir le produit répandu.

P301 + P310 – EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P334 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.

P302 + P350 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P304 + P341 – EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P306 + P360 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P307 + P311 – EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308 + P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P309 + P311 – EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P332 + P313 – En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333 + P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P335 + P334 – Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.

P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342 + P311 – En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370 + P376 – En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

P370 + P378 – En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.

P370 + P380 – En cas d'incendie: évacuer la zone.

P370 + P380 + P375 – En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P371 + P380 + P375 – En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P401 – Stocker ...

P402 – Stocker dans un endroit sec.

P403 – Stocker dans un endroit bien ventilé.

P404 – Stocker dans un récipient fermé.

P405 – Garder sous clef.

P406 – Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

P407 – Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes.

P410 – Protéger du rayonnement solaire.

P411 – Stocker à une température ne dépassant pas ... oC/... oF.

P412 – Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/122 oF.

P413 – Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/... lb à une température ne dépassant pas ... oC/... oF.

P420 – Stocker à l'écart des autres matières.

P422 – Stocker le contenu sous ...

P402 + P404 – Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P410 + P403 – Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 – Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

P411 + P235 – Stocker à une température ne dépassant pas ... oC/... oF. Tenir au frais.

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans ...